



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **VOYAGES REMY ZAHLER SA**, Av. d'Ouchy 23,  
1006 Lausanne
2. **Durée du sursis concordataire**: 6 mois
3. **Commissaire**: Henri FRACHEBOUD, Ch. de Prévondens 4,  
1521 Curtilles
4. **Remarques**: LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSE-  
MENT DE LAUSANNE  
sursis concordataire 293 LP  
Par décision du 27 février 2014, communiquée le 7 mars 2014,  
le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a  
accordé à VOYAGES REMY ZAHLER SA, à Lausanne, un sursis  
concordataire de six mois, à compter de l'expédition de la pré-  
sente décision, et désigné Henri Fracheboud, ancien préposé  
aux poursuites et faillites, en qualité de commissaire au sursis  
définitif.  
Une nouvelle audience est d'ores et déjà appointée au jeudi  
4 septembre 2014 à 10:00 heures.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne Adm cant

01389691

